



M^{me} Christine Black, mairesse, en compagnie de participants à la soirée Gala de reconnaissance de l'action bénévole



De gauche à droite : M^{me} Stéphanie Marsolais de Panier futé, récipiendaire du prix Bénévole d'avenir; M^{me} Chantal Rossi, conseillère de la Ville, M^{me} Christine Black, mairesse, M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement

Prix de reconnaissance de l'action bénévole 2019 de Montréal-Nord

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour les catégories des prix de reconnaissance « Bénévole d'avenir », « Dévouement exemplaire », « Contribution émérite », « Bénévolat en milieu scolaire », « Contribution à l'adoption de saines habitudes de vie », « Relève jeunesse 6-12 ans » et « Relève jeunesse 13-25 ans », le candidat doit avoir accompli une action bénévole digne de mention au sein d'un organisme à but non lucratif (OBNL) ou dans un établissement scolaire situé sur le territoire de l'arrondissement.

Pour la catégorie du prix de reconnaissance « Organisme encourageant l'action bénévole », l'OBNL doit avoir mis en place des moyens novateurs afin de favoriser l'émergence et le rayonnement de l'action bénévole et être situé sur le territoire de Montréal-Nord.

Pour la catégorie du prix de reconnaissance « Ambassadeur de l'arrondissement », le candidat, l'organisme ou l'entreprise doit avoir contribué de manière exceptionnelle à sa discipline ou à son domaine d'activités. Son apport et son dévouement sont remarquables et rayonnent au-delà des limites de l'arrondissement.



Le Gala de reconnaissance de l'action bénévole est un événement festif qui permet aux gens de se rencontrer, mais surtout de mettre en lumière l'importance du travail bénévole.

DATE LIMITE POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE : LUNDI 11 MARS 2019

Il est possible de vous procurer les formulaires de mise en candidature au bureau de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à l'adresse indiquée ci-dessous, ou encore sur Internet à : ville.montreal.qc.ca/mtnord/gala_benevole

Veillez transmettre les formulaires complétés et joindre les documents supplémentaires en appui de la candidature que vous soumettez.

Par courriel :
evenementspecial.mn@ville.montreal.qc.ca

Par la poste :
Prix de reconnaissance de l'action bénévole
Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Arrondissement de Montréal-Nord
4255, place de l'Hôtel-de-Ville
Montréal-Nord (Québec)
H1H 1S4



UNE BELLE RECONNAISSANCE

L'arrondissement de Montréal-Nord est fier de lancer la sixième édition des Prix de reconnaissance de l'action bénévole.

Les membres des organismes à but non lucratif de l'arrondissement sont invités à soumettre la candidature d'un bénévole qui, par son engagement exceptionnel, a accompli une action digne de mention. Voilà une belle occasion pour les organismes de souligner le travail de leurs bénévoles dévoués.

Ils sont aussi invités à présenter la candidature d'un citoyen, d'un organisme ou d'une entreprise dont le rayonnement dépasse les limites de l'arrondissement. Il est important de souligner les réalisations positives et inspirantes.

SOUMETTEZ UNE CANDIDATURE DÈS MAINTENANT !

Un comité de sélection étudiera les candidatures soumises et choisira un lauréat par catégorie. Les lauréats seront ensuite honorés lors du Gala de reconnaissance de l'action bénévole qui aura lieu en avril.



M^{me} Christine Black, mairesse, et M^{me} Chantal Rossi, conseillère de la Ville, entourées de bénévoles heureux des hommages rendus.

CATÉGORIES DE RECONNAISSANCE

Les lauréats seront choisis par un comité de sélection formé de représentants du Centre d'action bénévole, du milieu scolaire, de la Table de quartier de Montréal-Nord et de l'arrondissement de Montréal-Nord.

Les prix de reconnaissance de l'action bénévole 2019 honoreront un lauréat dans chacune des catégories suivantes :

PRIX BÉNÉVOLE D'AVENIR (depuis 4 ans et moins)

Tout nouveau bénévole impliqué depuis 4 ans et moins et provenant d'un organisme reconnu par l'arrondissement. L'ensemble de son implication démontre l'intérêt du bénévole à s'engager et à s'investir dans la vie active de l'organisme.

PRIX DÉVOUEMENT EXEMPLAIRE (depuis 5 à 14 ans)

Tout bénévole impliqué depuis 5 à 14 ans provenant d'un organisme reconnu par l'arrondissement et qui, par son implication, sa persévérance et sa fiabilité, collabore grandement à la réalisation des activités de l'organisme. Son action et sa contribution sont des maillons importants à la réussite des activités.

PRIX CONTRIBUTION ÉMÉRITE (depuis 15 ans et plus)

Tout bénévole impliqué depuis 15 ans et plus, provenant d'un organisme reconnu par l'arrondissement, et s'étant démarqué par un accomplissement, une implication exceptionnelle ou

ayant une vision d'avenir face à ses actions. Un bénévole ayant contribué au développement de l'organisme et dont l'action bénévole a marqué, changé ou amélioré notre cadre de vie.

PRIX RELÈVE JEUNESSE 6-12 ANS ET PRIX RELÈVE JEUNESSE 13-25 ANS

Le Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, partenaire de l'arrondissement dans le cadre de la réalisation de cet événement, décerne ces prix afin de mettre en valeur des jeunes bénévoles âgés de 6 à 12 ans et de 13 à 25 ans qui se démarquent en étant particulièrement impliqués et qui contribuent ainsi au mieux-être de la communauté nord-montréalaise. Leurs actions tracent la voie pour les autres jeunes de l'arrondissement en étant des modèles en émergence de l'action bénévole dans leur milieu.

PRIX BÉNÉVOLAT EN MILIEU SCOLAIRE

Tout bénévole d'âge adulte (18 ans et plus) impliqué en milieu scolaire, que ce soit au sein d'un conseil d'établissement ou en soutien à des sorties éducatives, des projets scolaires, des activités parascolaires, des Clubs des petits déjeuners ou toute autre action bénévole. Un bénévole qui, par son action, participe pleinement à l'enrichissement de la vie scolaire.

PRIX CONTRIBUTION À L'ADOPTION DE SAINES HABITUDES DE VIE

Tout bénévole provenant d'un organisme reconnu par l'arrondissement et s'étant démarqué dans la réalisation de projets, d'activités ou



Des bénévoles s'activent à nettoyer les berges de la rivière des Prairies.

de services favorisant l'adoption de saines habitudes alimentaires et d'un mode de vie physiquement actif.

PRIX ORGANISME ENCOURAGEANT L'ACTION BÉNÉVOLE

Organisme reconnu par l'arrondissement et ayant mis en place des moyens novateurs afin de recruter, mobiliser, encadrer et soutenir les bénévoles. De par ses actions, l'organisme favorise l'émergence et le rayonnement de l'action bénévole.

PRIX AMBASSADEUR DE L'ARRONDISSEMENT

Citoyen, organisme ou entreprise œuvrant dans les domaines sportif, culturel, social, économique, entrepreneurial ou éducatif dont le rayonnement dépasse les limites de l'arrondissement dans l'un des domaines énumérés. Par exemple, il peut s'agir de l'apport d'un jeune sportif, d'un athlète accompli, d'un artiste de la relève ou déjà bien ancré dans la communauté.